



Les déplacements à vélo

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Source : Ville de Paris, Direction de la Voirie et des Déplacements

© Les Contributeurs d'OpenStreetMap

Pistes cyclables et voie verte

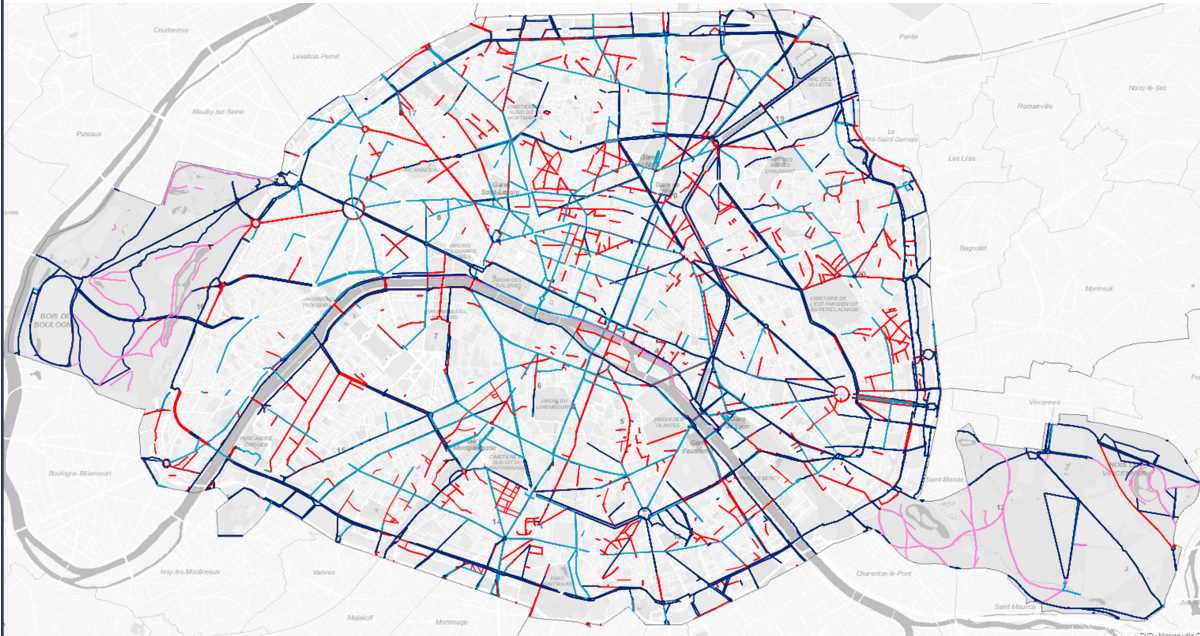
Couloirs de bus ouverts aux vélos

Bandes cyclables (hors double-sens cyclable)

Voies fermées à la circulation générales (Bois et berges de Seine)

Carte du réseau cyclable structurant

(hors doubles sens cyclables et voies piétonnes)



Évolution annuelle des itinéraires cyclables depuis 2004

Chiffres consolidés à partir de 2019

englobant tous les types d'aménagement



Arrêté préfectoral du 12 janvier 2001 : (n°01-15042) portant autorisation aux cycles à deux roues d'utiliser les voies de circulation réservées à certains véhicules.

Pistes cyclables : voie réservée aux vélos en site propre (délimitée sur la chaussée par un séparateur physique, ou à hauteur de trottoir).

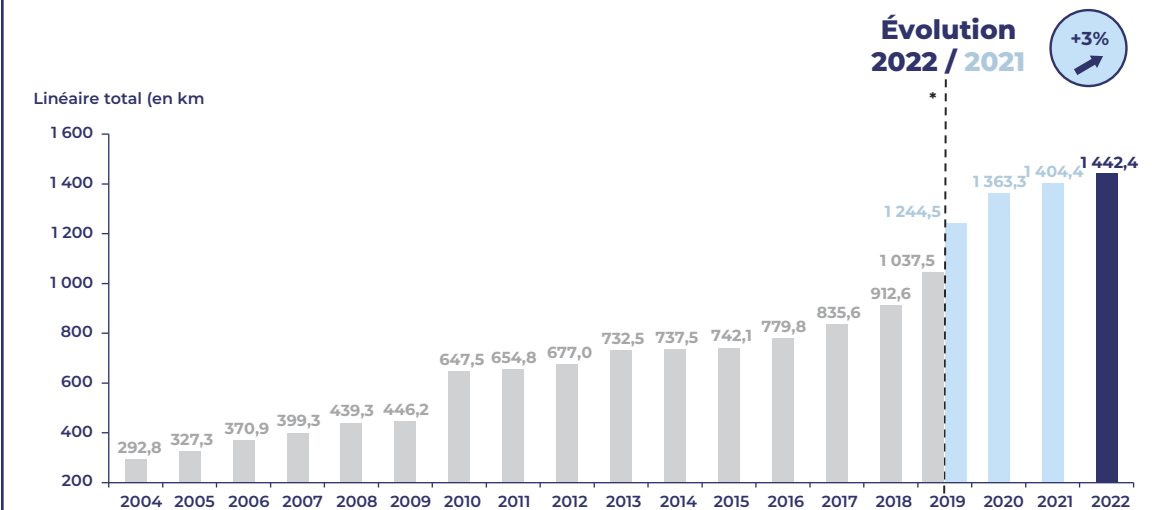
Bande cyclable : voie (parfois à contresens) délimitée au sol par un marquage.

Voies piétonnes : espaces publics piétons et notamment : aires piétonnes et voies fermées à la circulation générale.

Voie verte : voie réservée aux véhicules non motorisés, piétons et cavaliers.



Décret dit « Code de la Rue » du 30 juillet 2008 (n° 2008-754) introduit dans le Code de la Route la généralisation des double sens cyclables dans les zones 30 et zones de rencontre.



* Changement de méthode de comptages et calculs d'itinéraires consolidés (à partir de 2019). En 2019, 1244,5 km (et non plus 1037,5 km) sont comptabilisés avec le nouveau mode.



Tendance : Avec 1 442 km d'itinéraires en 2022, le linéaire cyclable augmente de 2,7 % par rapport à 2021. La croissance du réseau cyclable tient à la création de 3,7 km de bandes cyclables et de plus de 41 km d'itinéraires englobant notamment les doubles-sens cyclables, les voies piétonnes et les voies et chemins fermés définitivement à la circulation générale.

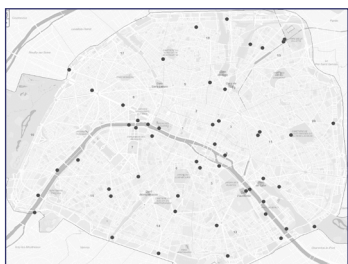
Les itinéraires comptabilisés ici comprennent : les pistes cyclables et les voies vertes, les couloirs de bus ouverts aux vélos, les bandes cyclables, les doubles-sens cyclables, les voies piétonnes et les voies et chemins fermés à la circulation générale.



COMPTAGES VÉLOS PERMANENTS

Source : Ville de Paris, Direction de la Voirie et des Déplacements

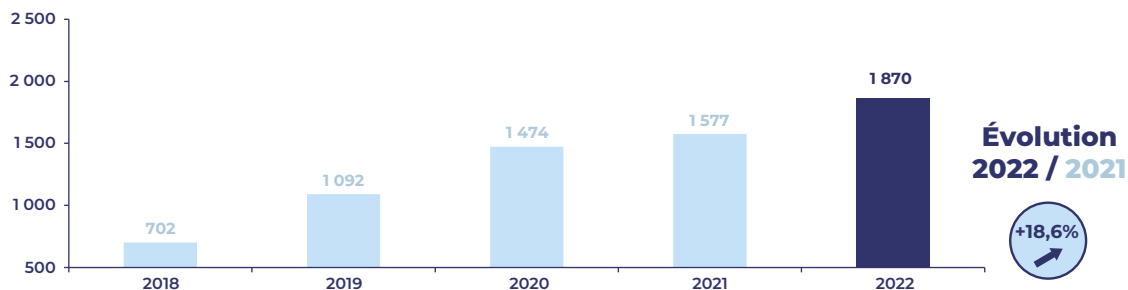
Sites de comptages permanents



2021 ■
2022 ■

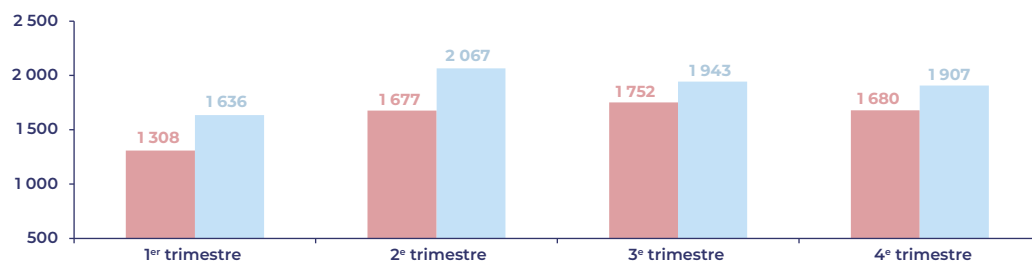
Source : Météo France

Fréquentation annuelle des aménagements cyclables par sens de circulation, nombre moyen de vélos par jour ouvré et par site



* L'indice historique créé en 1997 n'étant plus révélateur de la pratique cyclable, celui-ci est abandonné au profit d'un indicateur basé sur les données de 52 sites de comptages permanents, soit 95 compteurs.

Comparaison trimestrielle des aménagements cyclables par sens de circulation entre 2021 et 2022



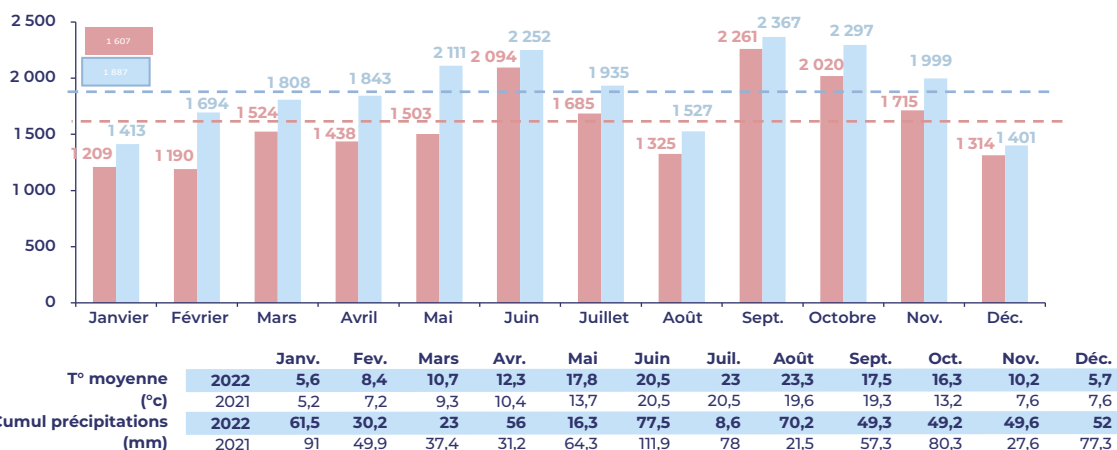
Tendance : En 2022, la fréquentation des aménagements cyclables enregistre une hausse de 18,6 % par rapport à 2021, reflet de la pratique du vélo en forte expansion dans la capitale. La fréquentation est maximale au 2^e trimestre et minimale au 1^{er} trimestre. Par rapport aux trimestres correspondants de 2021, l'augmentation est maximale au 1^{er} trimestre (+25 %) et minimale au 3^e trimestre (+11 %).

Comparaison mensuelle des aménagements cyclables par sens de circulation entre 2021 et 2022

Moyennes annuelles - - - - - -

2021 ■
2022 ■

Source : Météo France



Tendance : Avec un minimal au mois de janvier, la fréquentation des aménagements cyclables croît au 1^{er} semestre 2022, atteint un maximal relatif au mois de juin, décroît pendant la période estivale, atteint le pic annuel au mois de septembre et décroît de nouveau les trois derniers mois de l'année. Par rapport à 2021, les variations demeurent de moindres ampleurs (même si un phénomène saisonnier doit être pris en compte aux beaux jours en dehors des vacances d'été) : l'augmentation est maximale au mois de février (+42,4 %) et minimale au mois de juin (+6,6 %) par rapport aux mois correspondants de 2021.

La fréquentation maximale des sites équipés est atteinte la journée 10 novembre avec près de 290 000 vélos recensés.



COMPTAGES VÉLOS PERMANENTS

Source : Ville de Paris, Direction de la Voirie et des Déplacements

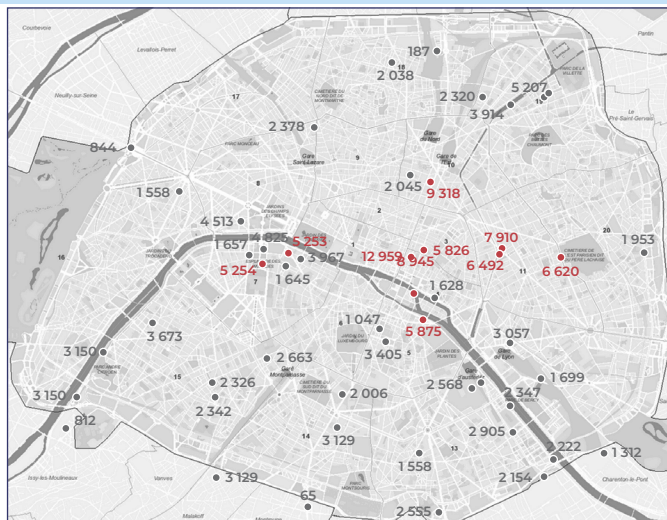
- Sites de comptages ●
- Les 10 sites les plus fréquentés ●



Certaines voies de Paris sont équipées de capteurs vélo permanents : 95 compteurs répartis sur 43 sites fin 2020.

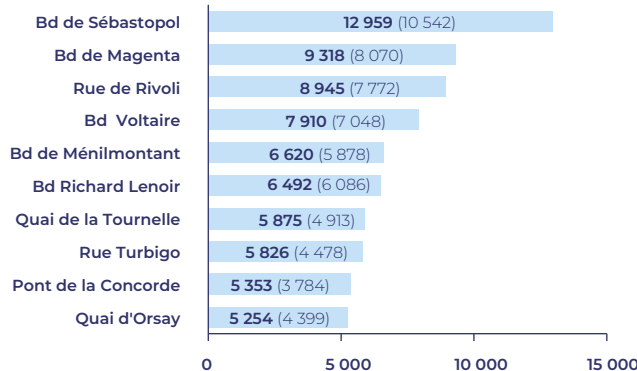
Fréquentation annuelle des aménagements cyclables par site

Moyenne jours ouvrés, dans les deux sens de circulation



Les 10 aménagements cyclables les plus fréquentés en 2022

Moyenne jours ouvrés, dans les deux sens de circulation



Tendance : Les dix sites les plus fréquentés en 2022 sont les mêmes qu'en 2021, hormis le pont de la Concorde qui fait son entrée dans le classement. Sept de ces aménagements se trouvent sur la rive droite de la Seine, trois autres sont situés : sur les quais (quai d'Orsay et quai des Tourelles) ou sur un pont (le Pont de la Concorde).

MOBILITÉ PARTAGÉE



La Loi d'orientation sur les mobilités du 24 décembre 2019 (LOM) permet aux communes de livrer des autorisations d'occupation temporaire du domaine public pour les flottes en libre-service et d'introduire des prescriptions.

Nombre de véhicules/km²

- >150 - 308
- >120 - 150
- >90 - 120
- >50 - 90
- 0 - 50

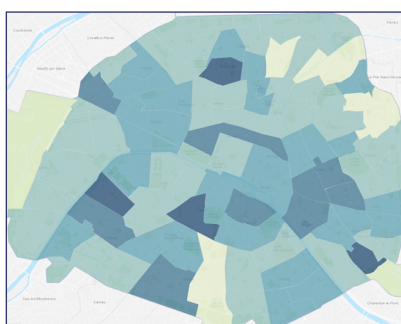
Sont pris en compte dans Paris intra-muros les véhicules disponibles (hors véhicules en circulation ou hors service) stationnés à huit moments de la journée (Minuit, 3h, 6h, 9h, 12h, 15h, 18h, 21h), cumulés sur l'ensemble de l'année 2022.

Vélo en libre-service en 2022

Les opérateurs de véhicules en libre-service doivent obtenir une autorisation de la Ville de Paris, et payer une redevance pour l'occupation du domaine public.

Nombre de vélos autorisés au cours de l'année : 16 150 (contre 11 000 en 2021).
5 opérateurs présents au cours de l'année : Dott (5 000 vélos), Lime (7 000), Tier (2 550), Pony (1 000) et Bird (600 jusqu'à fin novembre 2022)

Densité des vélos à assistance électrique en libre-service disponibles dans en 2022



Tendance : La carte de chaleur de disponibilité des vélos à assistance électrique dans 80 secteurs parisiens reflète, compte tenu de l'ajustement de l'offre à la demande par les opérateurs, l'attractivité des lieux de destination des usagers lors de leurs déplacements.



VELIB'

Source : Syndicat mixte Autolib Velib' Métropole

Offre (fin décembre 2022)

	Paris	Banlieue	Total
Nombre de stations	1 006	437	1 443
Nombre de bornettes	32 702	12 774	45 476

Abonnés - Nombre d'abonnements fin décembre 2022 (données en 2021)

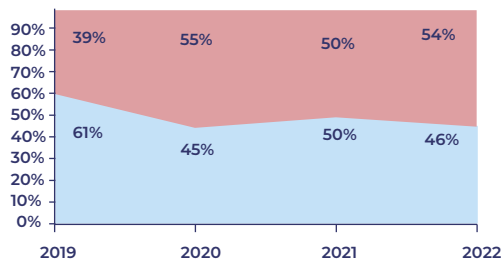
Nombre d'abonnements

Abonnements longue durée
valides en fin de période **378 052** (342 578 en 2021)

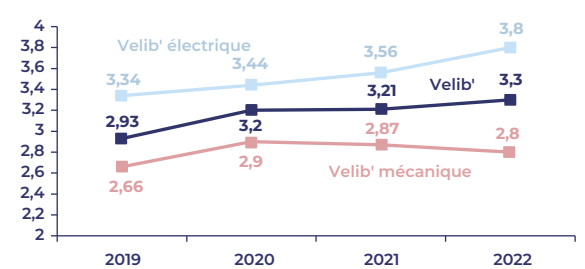
Pass courte durée vendus*
cumul des ventes sur l'année **637 962*** (333 204 en 2021)

Déplacements des utilisateurs de Velib' en 2022 (donnée en 2021)

Parts des locations à vélos mécaniques et électriques



Distance moyenne des locations depuis 2019 (en km)



Velib' :

Système de location de vélos en libre service lancé le 15 juillet 2007. Au cours de l'année 2009, le système Velib' a été mis en place dans 30 communes de la petite couronne. Un nouveau marché, attribué par le Syndicat mixte Autolib' et Velib' Métropole (S.M.A.V.M.) au groupeement Smoovengo, est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

Le marché prévoit la couverture d'un territoire plus vaste (on compte en 2020 55 communes de la Métropole ayant adhéré au S.M.A.V.M.), avec une flotte de vélos plus légers, connectés et à assistance électrique dans 30 % des cas.

Abonnement Velib' :

Trois formules d'abonnement longue durée : V-Libre (pour les utilisateurs occasionnels), V-Plus (utilisateurs réguliers), V-Max (tout inclus : mécanique et électrique).

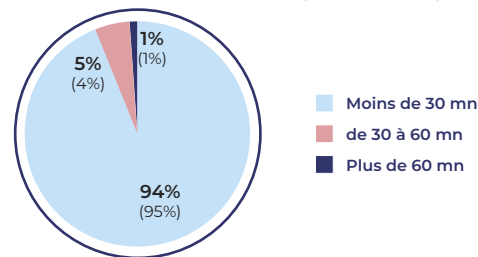
Offre courte durée : V-Découverte (pass 1 journée), V-Séjour (pass 7 journées).

Déplacements Velib' :

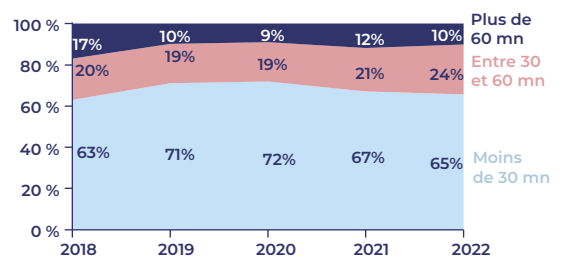
Trajet de plus de 3 minutes, compris entre la station d'origine où l'utilisateur a pris un Velib' et la station de destination où le Velib' a été déposé.

Durée des locations en 2022 (% en 2021)

Abonnement V-Plus (% en 2021)

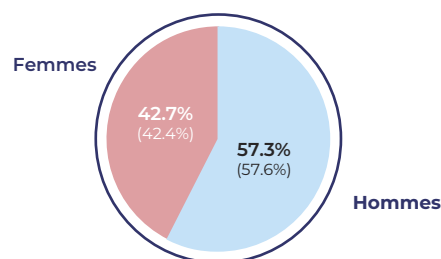


Abonnement courte durée

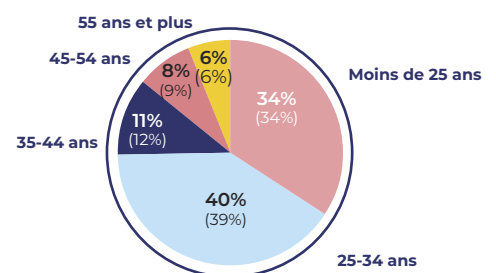


Profil des utilisateurs Vélib' (âge et sexe) en 2022 (% en 2021)

Répartition par sexe (% en 2021)



Répartition par tranche d'âge (% en 2021)



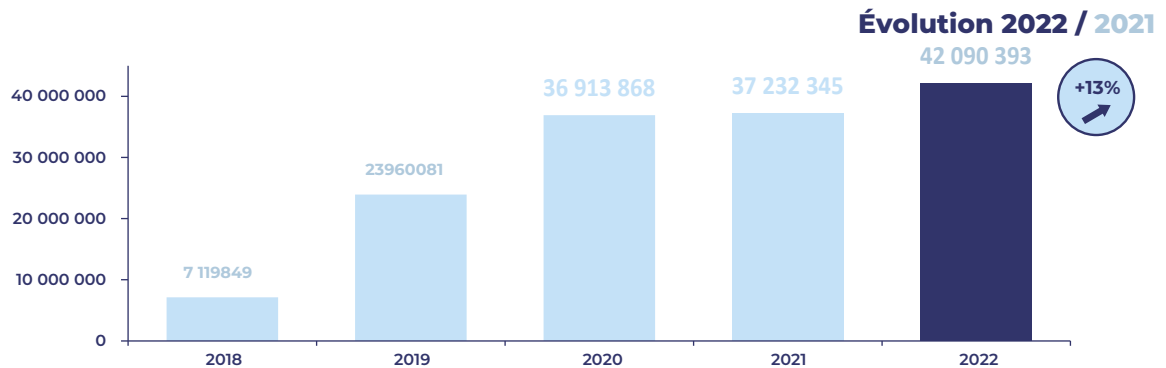
Tendance : En 2022, les moins de 35 ans représentent 74 % des usagers du service Velib' et reste stable par rapport à 2021 (73 %), dont de 34 % d'utilisateurs de moins de 25 ans (inchangé par rapport à 2021) et 40 % d'utilisateurs âgés entre 25 et 34 ans (39 % en 2021). La répartition par sexe des usagers (42,7 % pour les femmes contre 57,3 % pour les hommes) reste en 2022 par rapport à 2021.



VELIB'

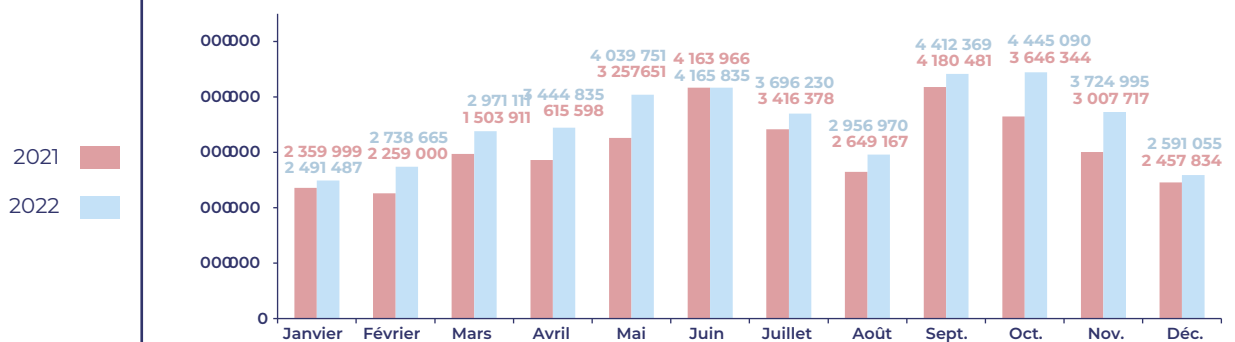
Source : Syndicat mixte Autolib Velib' Métropole

Évolution annuelle du nombre de déplacements* (de 2018 à 2022)



*Les données publiées correspondent aux courses de plus de 3 minutes facturables aux usagers. Les années 2018 et 2019 ont été perturbées en raison du redéploiement de l'offre Velib' entraîné par le changement d'opérateur intervenu à la fin de l'année 2017. Les années 2020 et 2021 ont connu un déséquilibre lié aux différentes mesures de restrictions de circulation liées à la crise sanitaire.

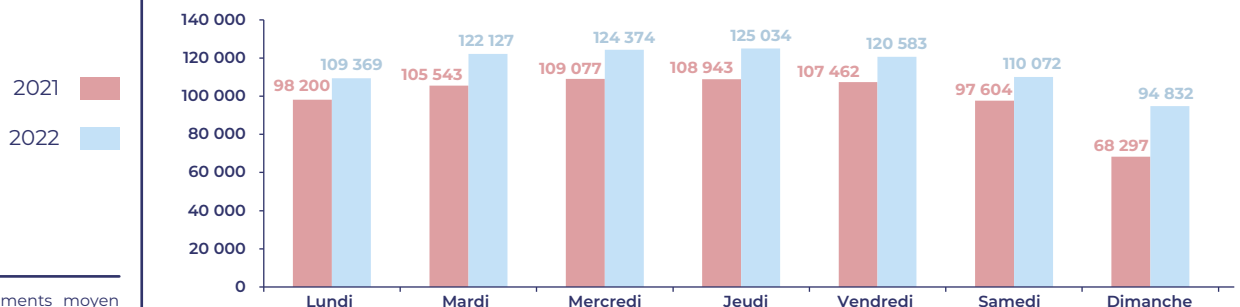
Évolution mensuelle du nombre de déplacements (en 2022)



Tendance : Avec un peu moins de **42,1** millions de locations de plus de 3 minutes, le nombre de déplacements à Velib' augmente de **13 %** par rapport à 2021 et dépasse le record enregistré en 2014 et 2015 qui affichait un plus de 39,4 millions de déplacements par an.

En 2022, La fréquentation mensuelle augmente tous mois confondus et croît significativement de plus de 20 % aux mois de février, avril et mai ainsi qu'aux mois d'octobre et novembre (en 2022 par rapport à 2021). La fréquentation est **maximale** aux mois de **septembre et octobre**, et minimale au mois de janvier et décembre.

Répartition des déplacements selon les jours de semaine (en 2022)



Tendance : La fréquentation journalière croît tous les jours, week-ends compris, entre 10 % et 15 %, sauf le dimanche où l'évolution atteint près de 39 % en 2022 par rapport à 2021. La fréquentation est maximale les mercredis et jeudis et minimales les samedis et dimanches (le dimanche, la fréquentation correspond aux $\frac{3}{4}$ de celle enregistrée le jeudi).



Le nombre de déplacements moyen est calculé pour l'ensemble des jours de l'année.



ÉVOLUTION VÉLOS-VELIB'

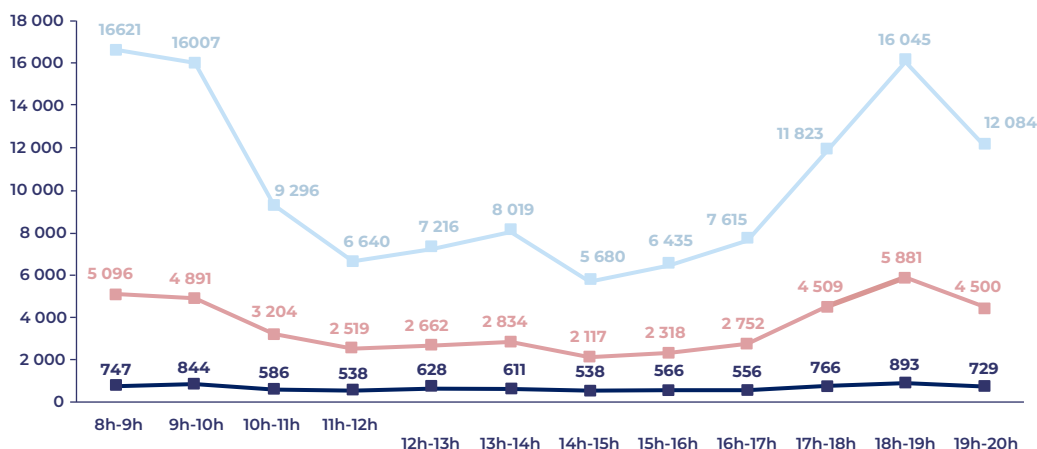
Enquête réalisée le mardi 11 octobre entre 8h00 et 20h00 sur un échantillon de 39 sites (les 6 points de l'indice et 33 ponts de Paris)

- Vélos particuliers
- Velib'
- Vélo en libre-service'



Certaines voies de Paris sont équipées de capteurs vélo permanents : 105 compteurs répartis sur 43 sites fin 2020.

Évolution du nombre de vélos au cours d'une journée en 2022



Tendance : Le nombre de vélos au cours d'une journée est maximal le matin entre 8 heures et 10 heures et le soir entre 17 heures et 20 heures.

Sur l'ensemble des sites, **174 766** vélos (qu'ils soient particuliers, en libre-service ou appartenant à la flotte Vélib') ont été recensés le 11 octobre 2022 entre 8h00 et 20h00 (contre 123 469 le 12 octobre 2021).

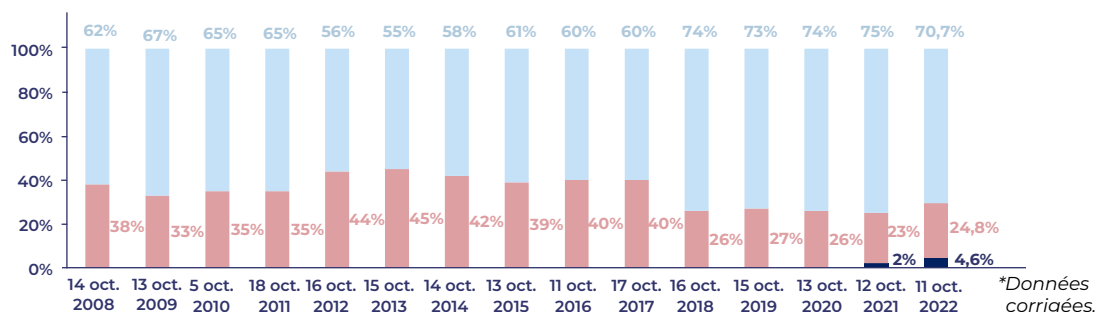
Conditions météorologiques du jour de l'enquête le 11 octobre 2022 (12 octobre 2021).
Température moyenne : 13,9°C (12,2°C)
Précipitations : 0mm (0mm)

RÉPARTITION VÉLOS - VELIB'

Enquête réalisée le mardi 11 octobre entre 8h et 20h sur un échantillon de 39 sites (les 6 points de l'indice et les 33 ponts de Paris.)

- Vélos particuliers
- Velib'
- Vélo en libre-service'

Évolution de la répartition vélos et Velib' entre 2010 et 2022



Tendance : Sur l'ensemble des vélos comptabilisés (dont les vélos en libre-service) dans les 39 sites enquêtés, la part des Velib' s'élève en 2022 à 24,8 % contre 70,7 % pour les vélos particuliers et 4,6 % de vélos en libre-service.

SERVICES OFFERTS AUX CYCLISTES

Source : Ville de Paris, Direction de la Voirie et des Déplacements



Une vélostation est un parc de stationnement pour les vélos surveillé et sécurisé, ouvert 7 jours sur 7 et 24h sur 24h.

L'accès se fait après souscription à un abonnement qui offre également à leurs bénéficiaires de nombreux services (casiers, bornes de recharges, postes d'outillage et de gonflage.)

Places de stationnement vélos (en 2022)

Nombre de places de stationnement dans les parcs concédés

Places spécifiques (vélos et VAE) 2 426
dont vélostations Montparnasse* et Van Gogh** : 583

*Vélostation gare Montparnasse ouverte le 9 novembre 2020
**Vélostation Van Gogh (à proximité immédiate de la gare de Lyon) ouverte le 24 février 2020



Nombre de places de stationnement vélos (Arrêté au 4 janv. 2023)

Places spécifiques vélos 81 128
Places mixtes (vélos/2RM) 7 960



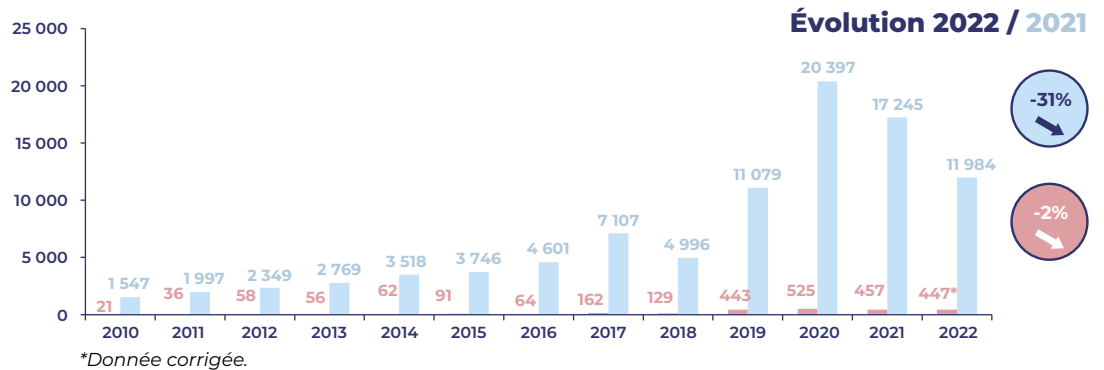


SUBVENTIONS ACCORDÉES POUR L'ACHAT DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

Source : Ville de Paris
Direction de la voirie
et des déplacements

Particuliers
Professionnels

Évolution annuelle du nombre de subventions accordées pour l'achat d'un vélo à assistance électrique entre 2010 et 2022 (professionnels et particuliers)



Tendance : Avec **12 431** subventions accordées pour l'achat d'un vélo à assistance électrique aux résidents parisiens et aux professionnels exerçant une activité à Paris, l'année 2022 enregistre une baisse de 30 % par rapport à 2021. Les subventions accordées aux particuliers diminuent de 31 %, et celles octroyées aux professionnels de 2 %.



Subventions aux particuliers
Justifier d'un domicile parisien.

Vélo à assistance électrique
33 % du prix d'achat HT dans la limite de 400 €.

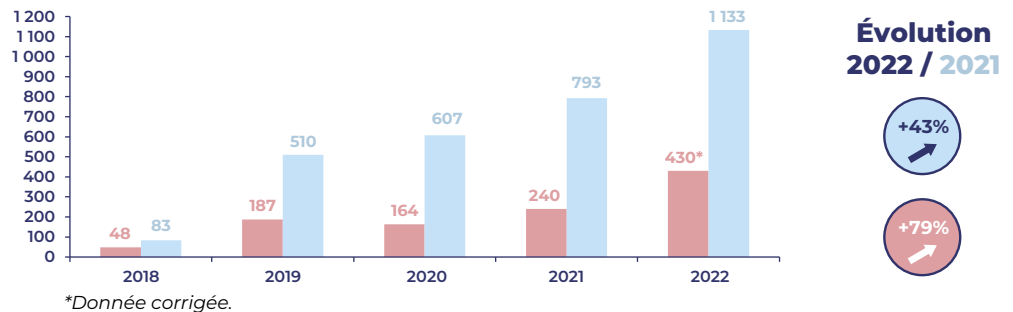
Vélos cargo et triporteurs
33 % du prix d'achat HT dans la limite de 600 €.

Subventions aux professionnels
Exercer une activité professionnelle à Paris.

Vélo à assistance électrique
33 % du prix d'achat HT dans la limite de 400 €.

Vélos cargo et triporteurs
33 % du prix d'achat HT dans la limite de 1 200 €.

Évolution annuelle du nombre de subventions accordées pour l'achat d'un vélo cargo ou Triporteur (électrique ou non) entre 2018 et 2022 (professionnels et particuliers)



Tendance : L'année 2022 connaît une hausse de 51 % par rapport à 2021 avec 1 563 demandes de subventions accordées (aux résidents parisiens et professionnels exerçant une activité à Paris) pour l'achat d'un vélo cargo ou d'un triporteur (avec ou sans assistance électrique). Les subventions accordées aux particuliers augmentent de 43 %, et celles à l'attention des professionnels de 79 %.

SERVICE VELIGO

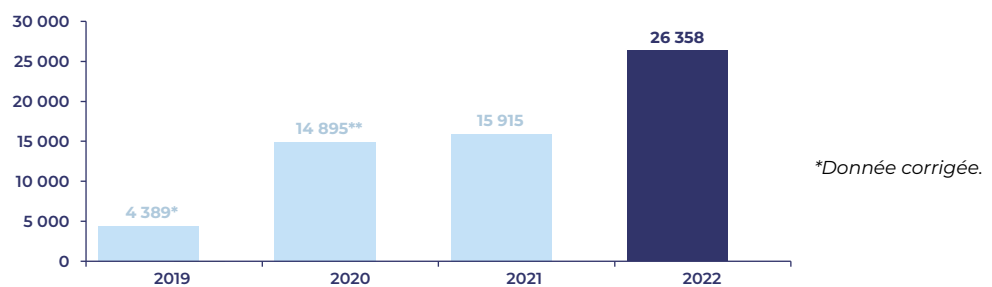
Île-de-France Mobilité



VELIGO mis en place par IDFM à partir de septembre 2019 propose aux Franciliens un service de locations de vélo à assistance électrique et en 2021 de vélos-cargos.

L'abonnement V.A.E, valable une fois seulement par usager, dure 6 mois, renouvelable une fois pour 3 mois.

Nombre de locations d'un V.A.E. en Île-de-France entre 2019 et 2022



Tendance : Le nombre de souscriptions au service Véligo s'élève à 71 366 depuis la mise en place du service à l'attention des Franciliens en septembre 2019, dont 68 957 pour les V.A.E. et 2 769 pour les Vélos-Cargo. La répartition géographique des abonnés s'élève en 2022 à 46 % à Paris, 41 % dans la petite couronne et à 13 % dans la grande couronne.